

### Rappel du cadre de cette réunion

À la suite de **la concertation publique** menée entre le 21 septembre et le 4 novembre 2020, et du bilan du Département de Loire-Atlantique, intégrant les recommandations des garants, il a été décidé de **poursuivre les études et la démarche de concertation** sur la route entre Nantes et Pornic (RD 751).

Le déroulement de la concertation préalable, la synthèse des avis recueillis et les décisions concernant chaque tronçon sont retranscrites dans deux documents intitulés « bilan de la concertation » et « **synthèse du bilan de la concertation** ».

Et maintenant ?

Différentes **réunions thématiques** sont organisées par la direction infrastructures, **en présence des garants de la CNDP**, en vue :

- d'Approfondir les enjeux et enrichir les différents scénarii d'aménagement retenus suite à la concertation préalable,
- d'Améliorer et diversifier l'information environnementale notamment concernant le bilan carbone du projet et ses variantes.

Ces temps d'échanges réunissent, sur invitation, des personnes qui partagent des problématiques communes tels que riverain·ne·s bordant la route, exploitant·e·s agricoles, représentant·e·s des collectivités locales, de la Chambre d'agriculture, collectifs locaux, associations locales et environnementales.

Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu diffusé aux participant·e·s et sur [la plateforme de participation](#).

Et après ?

**Une deuxième phase de concertation publique** sera organisée afin de recueillir les points de vue sur **les différentes options étayées** grâce aux études et travail réalisé lors des réunions thématiques.

### Objet de la réunion

**RD 751 – Axe Nantes – Pornic : Aménagement entre « Le Pont Béranger » et Chaumes-en-Retz – Enjeux sur le milieu agricole**

### Date

**Vendredi 19 mars 2021**

### Lieu

**Salle Ellipse – Chaumes-en-Retz**

### Participants

- Commune de Chaumes-en-Retz : 3 élus  
Jacky DROUET - Jacques MALHOMME - Sylvain BICHON (également exploitant agricole)
- Chambre d'agriculture : 2 élus et un agent  
Paul CHARRIAU – Patrick PRIN
- Exploitants : 13 exploitants

- Commission nationale de débat public (garants) :  
Claude RENOU – Serge QUENTIN
- Département de Loire-Atlantique – Direction infrastructures – Sous-direction études : 3 agents

## Contenu des échanges

Présentation des suites données à la concertation publique qui s'est déroulée du 21/09/2020 au 04/11/2020. Le bilan de la concertation intégrant le bilan des garants a été approuvé par la Commission permanente du Département du 7 janvier 2021. Il a également fait l'objet d'une délibération de la CNDP le 3 février 2021.

Le tracé « 1 » est retenu : aménagement sur place, mais avec 2 options restant encore à l'étude et à la concertation : aménagement à 2x2 voies ou à 2 voies.

Le Département présente l'ordre du jour, à savoir : localisation et recensement des habitudes et besoins de déplacements des acteurs du monde agricole local (exploitations mais également livraisons, collectes par exemple).

Cette réunion s'inscrit dans la démarche volontaire du Département de continuer la concertation avec les acteurs locaux. Un comité de suivi « élargi » sera mis en place pour associer des représentants des exploitants agricoles comme des représentants des communes et communautés de communes concernées. À ce titre, il a été demandé s'il y avait des candidats dans l'assemblée pour participer à ces futures réunions du comité de suivi élargi en précisant que cela suppose de représenter un collectif ou la profession lors de ces réunions et de faire ensuite un retour d'information auprès des membres que l'on représente.

Aucun des participants ne s'est déclaré candidat à ce stade.

La RD 751 est inscrite au Schéma Routier Départemental dans le réseau structurant (catégorie RP1+), ce qui induit :

- Pas d'accès direct sur la RD 751 ;
- Point d'échange tous les 6 km ;
- Marge de recul de 100 m pour les habitats et de 50 m pour les zones d'activités.

C'est sur les deux premiers points que cette poursuite de concertation sera principalement axée.

Cette concertation sera réalisée en collaboration avec la Chambre d'agriculture. Les missions confiées à la Chambre ont été présentées.

### 1. Diagnostic de la situation agricole

- **Recensement et/ou mise à jour des données :**
  - **Sièges d'exploitation et sites secondaires**
  - **Parcellaire agricole (PAC 2020)**
  - **Parcelles à forts enjeux**
  - **Circulation agricole**

*Travail plutôt collectif (+ enquête individuelle)*

*Calendrier : Mai – Juillet 2021*

## 2. Analyse des incidences du projet routier sur les exploitations

- **Impacts des aménagements routiers envisagés et les conséquences pressenties sur le fonctionnement de l'exploitation.**
- **Recueil des besoins de déplacement et expression des exploitants agricoles vis-à-vis des projets ou scénarios d'aménagements routiers et leurs attentes.**
- **Des propositions de mesures de compensations matérielles (accès, travaux, échanges parcellaires...).**

*Travail plutôt individuel (+ restitution en collectif)*

*Calendrier : Septembre – Octobre 2021*

Le Département et la Chambre ont insisté sur l'objectif de cette réunion : connaître les sièges sociaux, les périmètres et les besoins de déplacements de chacun des exploitants pour les intégrer au mieux dans la conception du projet.

Certains participants présents trouveraient incohérent que des travaux soient entrepris (et des carrefours fermés) si la RD 751 restait à deux voies. Il a été indiqué que le projet, à 2 voies comme à 2x2 voies prévoit de supprimer les accès directs et de réduire le nombre de carrefours sur l'axe Nantes – Pornic pour des raisons de sécurité.

Des travaux provisoires de mise en sécurité sont projetés (Carrefour giratoire à Malhara par exemple). Ces projets sont indépendants du projet global et ne s'inscrivent pas dans les mêmes délais. La conception de ces aménagements de court terme sera prévue, autant que possible, en cohérence avec la vision à long terme de l'aménagement de l'itinéraire.

L'ensemble des exploitants présents a reporté sur un plan la localisation des sièges et périmètres des exploitations et ont fait part de leurs observations :

- Problèmes de circulation de certains engins agricoles sur les routes secondaires (croisements de gros gabarits) ;
- Problème d'entretien de certaines routes secondaires (détériorations dues au poids de certains engins) ;
- Géométrie des voies parfois inadaptée (virages, largeur).

La question de la création de passages inférieurs pour les engins agricoles et des animaux a été posée. Cette hypothèse, plus favorable à la traversée des animaux, sera étudiée mais semble inadaptée notamment vis-à-vis des problèmes d'évacuation des eaux pluviales.